

L'enseignement à Genève

REPÈRES ET INDICATEURS STATISTIQUES

F1. Compétences des élèves en fin de 4P

Des épreuves cantonales élaborées par la direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO) vérifient l'atteinte des objectifs du plan d'études romand par les élèves. La grande majorité des élèves atteint le seuil de réussite aux épreuves cantonales de fin de 4P, les mathématiques étant mieux réussies que le français (72% en français et 88% en mathématiques en 2022). Des écarts de réussite apparaissent en fonction de l'âge des élèves, de l'origine sociale et de la langue parlée à la maison. Des différences de réussite sont aussi à relever selon que les élèves fréquentent une école du REP ou non.

Le Conseil d'État a fixé comme objectif pour l'enseignement obligatoire de permettre à chaque élève d'atteindre le seuil de maîtrise des attentes fondamentales définies dans le plan d'études romand (PER). À l'école primaire, les compétences des élèves sont évaluées non seulement toute l'année par les enseignantes et enseignants titulaires des classes, mais également au moyen d'épreuves cantonales en français et en mathématiques en 4P et 8P, ainsi qu'en allemand en 8P. Le taux d'élèves atteignant le seuil minimal de maîtrise des attentes fondamentales en fin de 4P est l'un des indicateurs de suivi dans le cadre du budget de l'État. Cette fiche s'appuie sur les dernières données à disposition, à savoir les épreuves cantonales de 2021-22.

La grande majorité des élèves atteint le seuil de réussite fixé par l'institution scolaire aux épreuves cantonales en fin de 4P

Plus de 70% des élèves de 4P atteignent le seuil de réussite aux épreuves de 2022 (année scolaire 2021-22) en français (voir [Pour comprendre ces résultats](#)) et près de 90% en mathématiques (voir **F1.a**). On observe ainsi une tendance similaire à l'année 2018-19, durant laquelle les élèves avaient dans l'ensemble mieux réussi l'épreuve de mathématiques que celle de français.

En mathématiques, l'épreuve est très légèrement moins bien réussie en 2021-22 qu'en 2018-19, avec une baisse d'environ 2 points de pourcentage. Les résultats sont également en baisse pour le français, avec un taux de réussite passant de 83% en 2018-19 à près de 72% en 2021-22. Il faut toutefois souligner que les épreuves cantonales sont en cours de standardisation. Ce processus a été engagé en 2016-17 pour les mathématiques et en 2018-19 pour les épreuves de français. Ce travail en cours oblige à considérer avec prudence l'évolution des résultats aux épreuves cantonales dans le temps.

F1.a Résultats des élèves aux épreuves cantonales en français et en mathématiques, selon différentes caractéristiques sociodémographiques, 2018-19 et 2021-22

	2018-19					2021-22				
	Part des élèves (en %)	Français		Mathématiques		Part des élèves (en %)	Français		Mathématiques	
		Score moyen (en pts) ⁽¹⁾	Taux de réussite ⁽²⁾	Score moyen (en pts) ⁽³⁾	Taux de réussite ⁽²⁾		Score moyen (en pts) ⁽¹⁾	Taux de réussite ⁽²⁾	Score moyen (en pts) ⁽³⁾	Taux de réussite ⁽²⁾
Ensemble	100%	29.6	83.0%	12.7	90.4%	100%	28.5	71.9%	12.7	88.1%
Filles	50%	30.0	85.2%	12.5	89.4%	50%	29.0	75.7%	12.7	87.7%
Garçons	50%	29.1	80.7%	12.9	91.4%	50%	28.1	68.1%	12.7	88.5%
Francophones	57%	30.3	87.3%	12.9	91.5%	56%	29.6	79.5%	13.1	90.1%
Allophones	43%	28.6	77.3%	12.5	89.0%	44%	27.1	62.3%	12.3	85.7%
Ouvrier·ères et divers, sans indic.	34%	28.0	74.5%	12.1	85.8%	35%	26.6	56.6%	12.0	82.5%
Employé·es et cadres intermédiaires	46%	30.0	85.6%	12.8	91.5%	44%	29.2	78.2%	13.0	89.9%
Cadres supérieur·es et dirigeant·es	19%	31.1	91.6%	13.4	95.9%	21%	30.1	83.7%	13.5	93.7%
Élèves « à l'heure »	93%	29.7	84.3%	12.7	90.8%	92%	28.7	73.2%	12.8	88.8%
Élèves « en retard »	5%	25.3	51.2%	11.4	79.7%	6%	24.6	41.0%	11.1	73.3%
Écoles du REP	15%	29.0	79.0%	12.3	86.5%	17%	27.1	63.0%	12.0	82.3%
Écoles proches du REP	6%	28.8	79.0%	12.1	83.9%	4%	27.5	64.4%	12.6	91.0%
Écoles hors du REP	78%	29.7	84.1%	12.8	91.7%	79%	28.8	74.2%	12.9	89.3%

⁽¹⁾ En français, le score maximum en points était de 36 points en 2018-19 et en 2021-22 ; le seuil de réussite était de 26 points en 2018-19 et de 27 points en 2021-22.

⁽²⁾ Le taux de réussite correspond à la proportion d'élèves ayant atteint le seuil de réussite.

⁽³⁾ En mathématiques, le score maximum en points était de 15 points en 2018-19 et de 16 points en 2021-22 ; le seuil de réussite était de 10 points pour les deux périodes.

Source : DGEO/SRED.

La réussite des élèves est influencée par certaines caractéristiques individuelles et en particulier par l'origine socioéconomique

La caractéristique la plus influente concerne le fait d'être « à l'heure » ou en retard dans sa scolarité (voir [Pour comprendre ces résultats](#)). Les élèves en retard ont en majorité redoublé, mais d'autres motifs existent tels que le report de l'entrée en scolarité ou une affectation à une année de scolarité ne correspondant pas à l'âge chronologique. Le fait d'avoir redoublé, qui traduit probablement des difficultés scolaires, ne semble donc pas permettre aux élèves concernés d'obtenir les mêmes résultats que les élèves ayant l'âge attendu. Ainsi, la proportion d'élèves ayant atteint le seuil de réussite est nettement moins élevée aussi bien en français (-32 points de pourcentage) qu'en mathématiques (-15 points de pourcentage) chez les élèves ayant redoublé la 4P ou une autre année au cours du cycle 1. Il faut souligner que les élèves en retard sont plus souvent des garçons, des élèves allophones et proviennent plus souvent d'un milieu modeste ou défavorisé que les élèves « à l'heure » dans leur scolarité. Outre leur retard, ces élèves cumulent donc des caractéristiques qui ont un effet plutôt négatif sur la réussite scolaire.

L'origine socioéconomique des élèves a également une influence très importante sur les compétences scolaires, les enfants de milieu favorisé obtenant en moyenne de meilleurs résultats que les enfants de milieu modeste ou défavorisé. En français, cet écart s'élève à près de 27 points de pourcentage en 2021-22 et se profile de manière plus importante qu'en 2018-19 (écart de réussite de 17 points de pourcentage). En mathématiques, l'écart de réussite entre enfants de milieu modeste ou défavorisé et enfants de milieu favorisé reste plus ou moins constant, aux alentours de 10 points de pourcentage.

La première langue parlée à la maison constitue également un facteur de différenciation au niveau des compétences, non seulement en français, mais également dans tous les apprentissages scolaires, la langue d'enseignement jouant un rôle important notamment au niveau de la compréhension des consignes écrites. En français, on observe un écart de réussite marqué et toujours plus important entre élèves francophones et élèves allophones, passant de 10 points de pourcentage en 2018-19 en faveur des premiers à près de 17 points de pourcentage en 2021-22. Cet écart est moins important et plus stable en mathématiques.

Le genre est assez peu discriminant en fin de cycle 1 dans les épreuves cantonales. Toutefois, en français, les filles réussissent mieux que les garçons, alors qu'on observe l'inverse en mathématiques. L'écart entre filles et garçons en français a légèrement augmenté (4.5 points de pourcentage en 2018-19 et 7.6 points de pourcentage en 2021-22). En mathématiques, l'écart, légèrement en faveur des garçons, s'avère plus stable.

Au-delà des caractéristiques individuelles, sont intégrés dans cette fiche les taux de réussite des élèves en fonction du type d'école qu'elles ou ils fréquentent : écoles du réseau d'enseignement prioritaire (REP), proches du REP, ou hors du REP (voir [Pour comprendre ces résultats](#)). En français, un écart de réussite d'environ 10 points de pourcentage existe en faveur des élèves fréquentant une école hors du REP comparativement aux élèves des deux autres catégories d'écoles. Les résultats en mathématiques ne permettent pas une interprétation aussi univoque. Les élèves hors du REP réussissent toujours mieux que les élèves du REP, avec un taux de réussite de respectivement 89.3% et 83.3%. La réussite est donc globalement plus faible dans les écoles du REP ou, pour le français, proches du REP, mais ce résultat s'explique certainement en grande partie par leur composition sociale, les élèves étant plus souvent de milieu modeste ou défavorisé et/ou allophones.

Dans l'ensemble, les écarts observés en 2021-22 rejoignent les résultats classiquement observés à Genève et ailleurs. L'épreuve de français s'est toutefois avérée plus discriminante qu'en 2018-19 dans la mesure où les écarts observés entre groupes d'élèves y sont plus importants pour la majorité des variables étudiées.

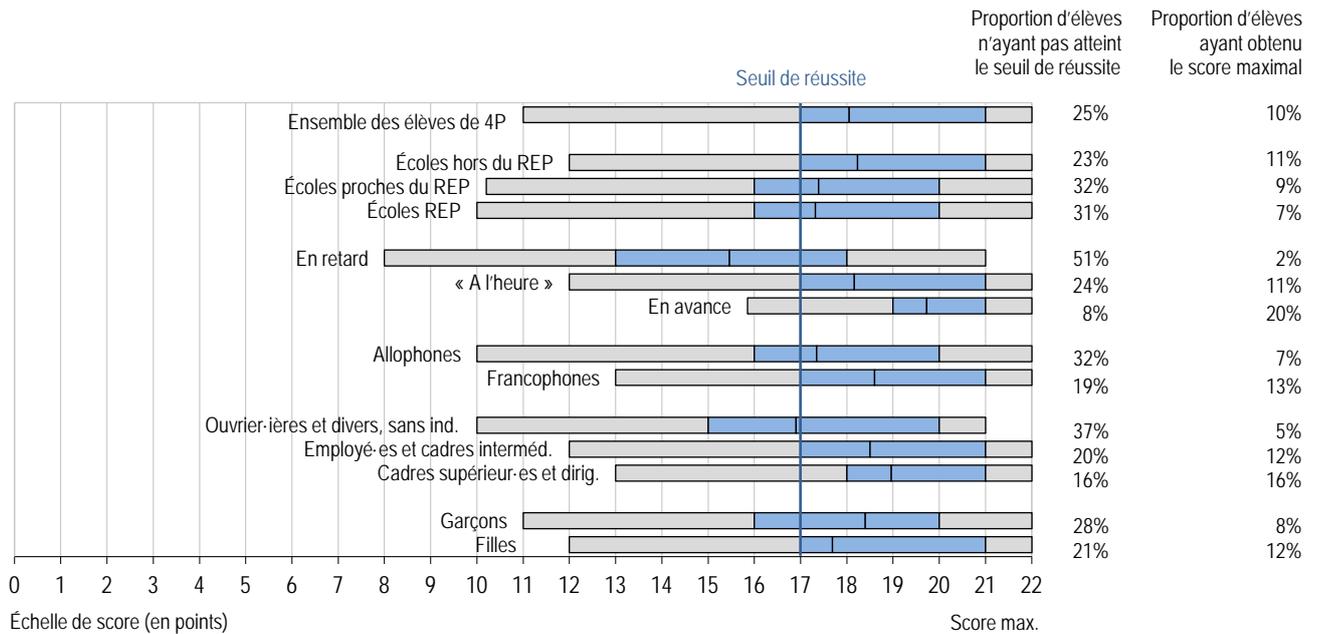
Plus de 50% des élèves en retard n'atteignent pas le seuil de réussite en compréhension de l'écrit

Intéressons-nous à présent à l'une des composantes de l'épreuve de français, la compréhension de l'écrit, qui est particulièrement importante dans tous les apprentissages scolaires et toutes les disciplines (lecture de textes, compréhension des consignes écrites). En compréhension de l'écrit, sur une échelle maximale de 22 points, les élèves obtiennent en moyenne un score d'un peu plus de 18 points, ce qui est supérieur de 1 point au seuil de réussite défini pour l'épreuve (voir **F1.b**).

De manière générale, les scores varient de 11 à 22 points pour l'ensemble des élèves de 4P en compréhension de l'écrit. Toutefois, on observe des taux d'échec importants pour certaines catégories d'élèves comme les élèves en retard (51%), les enfants de milieu modeste (37%), les allophones (32%), les élèves fréquentant une école du REP (31%) ou proche du REP (32%) et, dans une moindre mesure, les garçons (28%).

On trouve dans toutes les catégories des élèves qui atteignent le score maximal. Une nuance néanmoins : seule une très faible proportion des élèves de milieu modeste (5%) et des élèves en retard (2%) parvient à obtenir le maximum de points en compréhension de l'écrit. C'est d'ailleurs la situation dans la scolarité qui donne à nouveau lieu aux écarts les plus importants, avec 2% d'élèves en retard qui atteignent le score maximal en compréhension de l'écrit, alors que 20% des élèves en avance y parviennent.

F1.b Dispersion des scores en compréhension de l'écrit en 4P selon différentes caractéristiques sociodémographiques, 2021-22



Lecture : cette figure présente la distribution des scores obtenus par les élèves de 4P situés entre le 5^e centile (seuil sous lequel se situent les 5% d'élèves les plus faibles) et le 95^e centile (seuil au-dessus duquel se situent les 5% d'élèves les plus forts). La zone bleue de la barre représente le 50% des élèves se situant au centre de la distribution ; la moyenne est représentée par le trait noir à l'intérieur de la zone bleue. Plus la barre est longue, plus les résultats des élèves sont dispersés.

Source : DGEO/SRED.

Une dispersion de scores équivalente en compréhension de l'écrit et en mathématiques

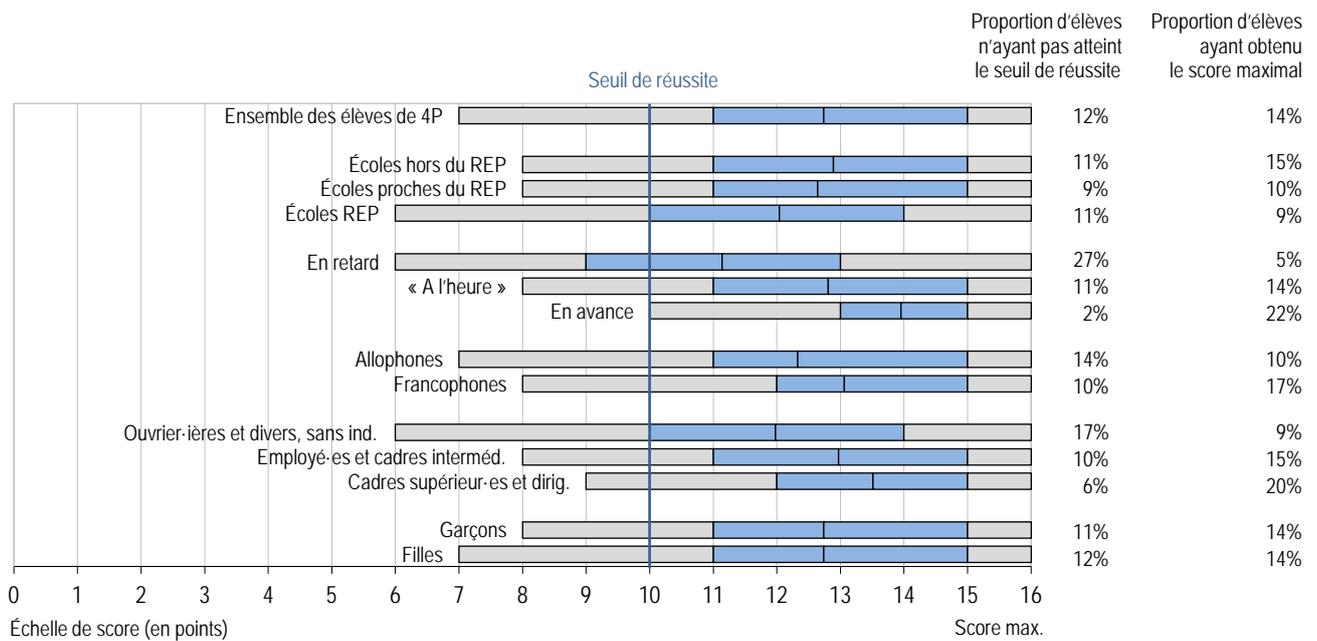
En mathématiques, le score moyen est de 12.7 pour l'ensemble des élèves et égal au score moyen observé en 2018-19. La proportion globale d'élèves n'atteignant pas le seuil de réussite est nettement moins importante en mathématiques (12%) qu'en compréhension de l'écrit (25%). La proportion d'élèves qui atteignent le maximum de points est également supérieure en mathématiques (14% contre 10% en français).

On observe des scores plus faibles pour certaines catégories d'élèves. C'est le cas des élèves en retard, des élèves de milieu modeste ou défavorisé, ou encore des élèves fréquentant une école du REP. À la différence des résultats en compréhension de l'écrit, les élèves des écoles proches du REP et des écoles hors du REP ne se distinguent quasiment pas en ce qui concerne l'étendue des scores. À noter néanmoins que 15% des élèves hors du REP obtiennent le score maximal contre 10% des élèves des écoles proches du REP. La proportion d'élèves allophones qui n'atteint pas le seuil de réussite est tout juste supérieure (14%) à la proportion calculée pour les élèves francophones (10%). Enfin, à la différence des résultats en compréhension de l'écrit, filles et garçons ne se distinguent quasiment pas en ce qui concerne l'étendue des scores (voir F1.c).

On retrouve dans toutes les catégories des élèves qui obtiennent le score maximal, y compris parmi les élèves allophones (10%), les élèves de milieu modeste (9%) et les élèves fréquentant une école du REP ou proche du REP (respectivement 9% et 10%). À nouveau, l'âge suscite les écarts les plus importants, avec 5% d'élèves en retard qui atteignent le score maximal en mathématiques, alors que 22% des élèves en avance y parviennent.

Les coefficients de variation (CV, voir [Pour comprendre ces résultats](#)) indiquent une hétérogénéité des scores comparable en compréhension de l'écrit et en mathématiques (CV égal à 19% pour la première discipline et à 21% pour la deuxième). La dispersion des scores est particulièrement élevée chez les élèves en retard (25% en compréhension de l'écrit et 27% en mathématiques), chez les élèves de milieu modeste (23% en compréhension de l'écrit et 24% en mathématiques) et chez des élèves fréquentant une école du REP (22% en compréhension de l'écrit et 25% en mathématiques).

F1.c Dispersion des scores en mathématiques en 4P selon différentes caractéristiques sociodémographiques, 2021-22



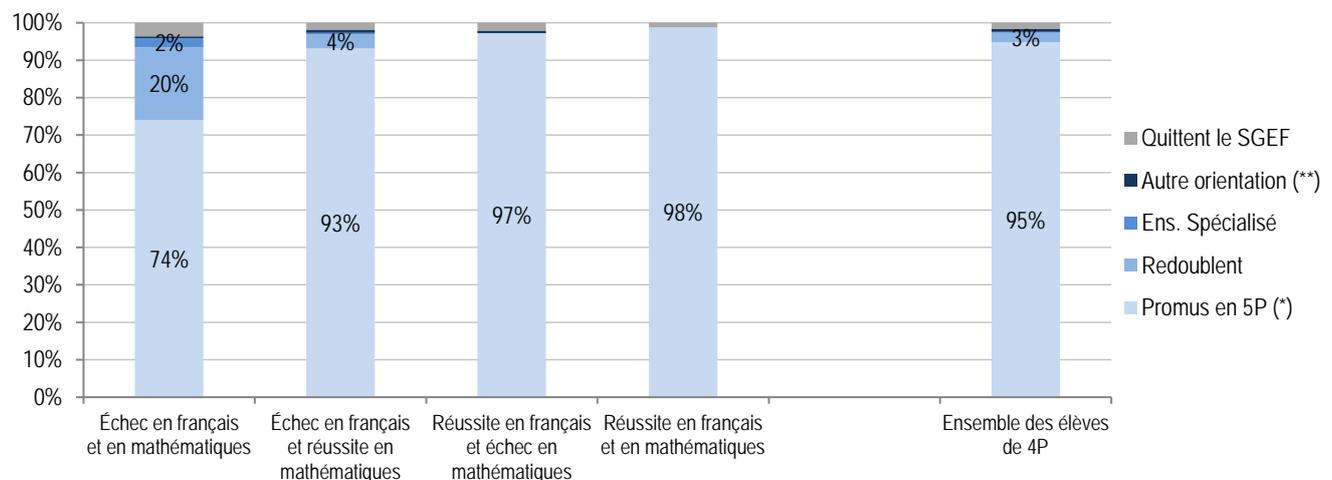
Lecture : voir note sous la figure F1.b.
Source : DGEO/SRED.

Trente pour cent des élèves qui échouent aux épreuves cantonales redoublent la 4P l'année suivante

À la fin de la 4P, la promotion en 5P concerne 95% des élèves et environ 3% redoublent l'année de scolarité (voir F1.d). Une très petite proportion va dans l'enseignement privé (0.8%) ou dans l'enseignement spécialisé à plein temps (0.3%). Enfin, 1.6% des élèves quittent le système genevois d'enseignement et de formation (SGEF), le plus souvent pour partir à l'étranger ou dans un autre canton.

La promotion des élèves se fonde sur les résultats annuels dans les différentes disciplines. Les résultats aux épreuves cantonales de 4P (français et mathématiques) entrent en partie dans les résultats du troisième trimestre pour la discipline concernée. Les transitions à l'issue de la 4P varient selon la réussite aux deux épreuves cantonales de 4P. La quasi-totalité des élèves qui ont réussi les deux épreuves cantonales est promue en 5P (une dizaine d'élèves sautant une année). Il en va de même pour les élèves qui n'ont réussi que l'épreuve de français (97%). La proportion est légèrement plus faible quand seule l'épreuve de mathématiques est réussie (93%). On peut faire l'hypothèse qu'à la fin du cycle 1, l'échec à l'épreuve cantonale de français témoigne de difficultés dans l'acquisition de la lecture, qui est un apprentissage fondamental du cycle élémentaire. Pour les élèves qui ont échoué aux deux épreuves cantonales, 74% sont néanmoins promus en 5P. Elles et ils sont 20% à redoubler et 2% à être orientés en enseignement spécialisé.

F1.d Orientation en 2022 à l'issue de la 4P, selon la réussite aux épreuves cantonales de français et de mathématiques



N.B. Il s'agit de la situation en décembre 2022 des élèves ayant passé les épreuves cantonales de 4P en juin 2022.
(*) Y compris 8 élèves ayant sauté une année. (**) Enseignement privé, enseignement à domicile.
Source : DGEO/SRED.

Carl Denecker, Franck Petrucci et Oliver Proserpi
(éd. Narain Jagasia)

Pour comprendre ces résultats

Chaque année, toutes et tous les élèves de 4P, 6P et 8P HarmoS sont soumis à des épreuves cantonales en français et en mathématiques, ainsi qu'en allemand en 6P et 8P. À noter qu'une petite proportion d'élèves (en moyenne autour de 2%) est dispensée des épreuves, notamment quand elles ou ils sont arrivés trop récemment dans le système genevois (moins de deux ans) et qu'elles ou ils ne maîtrisent pas suffisamment bien la langue d'enseignement.

Ces épreuves ont pour fonction principale de vérifier l'atteinte des objectifs du plan d'études par les élèves. Elles participent également à la certification, voire à l'orientation, notamment en fin de 8P. Les résultats présentés ici sont centrés sur la 4P, c'est-à-dire la fin du cycle élémentaire. Elles se composent à la fois de questions portant sur les attentes fondamentales et d'autres portant sur des objectifs plus exigeants.

Un seuil de réussite est fixé a priori sur la base d'une table de spécification des différents objectifs mesurés par les questions. Il se situe la plupart du temps entre 60 et 70% du nombre total de points de l'épreuve. Il détermine la limite à partir de laquelle les élèves sont censés avoir réussi l'épreuve et correspond à la note 4. En mathématiques et en français, le seuil de réussite est désormais fixé selon la méthode Angoff, méthode de juges. Des experts estiment dans un premier temps pour chaque question la proportion d'élèves minimalement compétents censés réussir la question. Dans un second temps, suite à une discussion entre juges, on recommence la procédure puis on fait la moyenne par question et pour l'ensemble des questions.

Les épreuves cantonales se déroulent fin mai-début juin.

Français : compréhension de l'écrit, production écrite et parfois compréhension de l'oral (« français I »). Les composantes habituelles du français structuration ou « français II » (grammaire, orthographe, conjugaison, vocabulaire) sont partiellement abordées dans l'épreuve de 4P, et directement intégrées dans les parties *compréhension de l'écrit* et *production de l'écrit*.

Mathématiques : espace, nombres, opérations, grandeurs et mesures.

Coefficient de variation

Le coefficient de variation (CV), généralement exprimé en pourcentage, est le rapport de l'écart-type à la moyenne : $CV = \frac{\sigma}{x}$.

Plus la valeur du coefficient de variation est élevée, plus la dispersion autour de la moyenne est grande. Sans unité, il permet notamment de comparer des distributions de valeurs dont les échelles de mesure ne sont pas directement comparables (soit parce qu'elles ont des moyennes très différentes, soit parce qu'elles ne sont pas exprimées dans les mêmes unités).

Par ailleurs, si le CV est inférieur à 15% les données sont jugées homogènes et, inversement, si le CV est supérieur à 15% les données sont jugées hétérogènes.

Écoles du REP / proches du REP / hors du REP

La scolarisation des élèves en réseau d'enseignement prioritaire (REP) est prise en compte dans l'analyse de la réussite aux épreuves cantonales. Jusqu'à la rentrée 2016, on distinguait deux catégories d'établissements (REP/hors du REP). Depuis la rentrée 2017, où chaque école est catégorisée, on en distingue trois :

- **REP** : les écoles dont la population scolaire est composée d'au moins 55% d'élèves dont les parents sont de catégorie socioprofessionnelle modeste ou défavorisée (ouvriers et divers/sans indication) au 15 novembre de l'année scolaire précédente. Pour les écoles dont la proportion d'élèves issus de milieu modeste ou défavorisé est comprise entre 51% et 54%, d'autres critères sont pris en compte pour déterminer l'entrée ou non en REP : au moins 12% d'élèves dans la catégorie « divers/sans indication », plus de 55% d'élèves allophones, moyenne, au cours des trois dernières années, de la proportion d'élèves de CSP modeste ou défavorisée.

- **Proches du REP** : les écoles dans lesquelles la proportion d'élèves ayant des parents de CSP modeste ou défavorisée est comprise entre 47% et 50%, et qui présentent au moins 12% d'élèves dans la catégorie « divers/sans indication » ou plus de 55% d'élèves allophones.

- **Hors du REP** : les écoles qui ne répondent pas aux critères ci-dessus.

Les écoles du REP bénéficient de ressources supplémentaires par rapport aux écoles proches du REP ou hors du REP : en particulier, un meilleur taux d'encadrement (environ 2 élèves de moins par poste enseignant) induisant donc moins d'élèves par classe et/ou une meilleure dotation en enseignantes et enseignants chargés de soutien pédagogique (ECSP). De plus, dès la mise en place du REP, des postes d'éducatrices et éducateurs ont été créés dans les établissements du REP afin d'améliorer le climat à l'intérieur de l'école et les relations entre l'école et l'environnement extérieur (cette mesure a été étendue par la suite à d'autres établissements par région). La mise en place d'une action coordonnée des écoles avec les professionnels de l'Office médico-pédagogique ou de l'Office de l'enfance et de la jeunesse (éducatrices et éducateurs sociaux, médecins, infirmières et infirmiers, psychologues, assistantes et assistants sociaux), les associations locales, les communes, etc. est par ailleurs prévue afin d'améliorer le climat de confiance autour et à l'intérieur de l'école. Les écoles proches du REP bénéficient de ressources supplémentaires par rapport aux écoles hors du REP.

Situation dans la scolarité

Élèves « en avance » : les élèves dont l'âge en années révolues au 31 juillet (âge scolaire) est inférieur à l'âge théorique de l'année de scolarité fréquentée. Les pistes d'explication sont le saut de classe de l'élève ou l'arrivée en cours de scolarité.

Élèves « à l'heure » : les élèves dont l'âge scolaire en années révolues correspond à l'âge théorique de l'année de scolarité fréquentée.

Élèves « en retard » : les élèves dont l'âge scolaire en années révolues est supérieur à l'âge théorique de l'année de scolarité fréquentée. Le redoublement reste la principale explication, mais l'arrivée tardive en cours d'année ou encore le report d'entrée en scolarité font également partie des explications possibles.

Lien vers les données : <https://www.ge.ch/dossier/analyser-education/reperes-indicateurs-statistiques>